

François CHOLLET
Vice-Président

[À l'attention des habitants de XXXX]
[Adresse]
[CP Ville]

Objet : Pour bien vivre et valoriser votre copropriété, parlez rénovation énergétique !

Madame, Monsieur,

Afin d'atteindre les objectifs du Plan Climat de Toulouse Métropole, nous sommes engagés, avec Jean-Luc Moudenc, dans la généralisation de la rénovation énergétique de l'habitat qui représente 30 % des consommations d'énergie du territoire. Dans ce cadre, un travail d'analyse a été mené afin de cibler les logements à rénover prioritairement. Votre immeuble a été construit en [XXX], il a été identifié comme prioritaire pour effectuer un diagnostic et si besoin un programme de rénovation énergétique.

La rénovation énergétique présente de nombreux avantages : confort dans votre logement en hiver comme en été, réduction de votre consommation d'énergie et de vos factures, valorisation de votre patrimoine pour une future vente ou location, adaptation de votre bâtiment aux nouveaux standards de l'habitat, contribution à la protection de l'environnement... **Propriétaire occupant ou bailleur, la rénovation énergétique de votre copropriété est une opportunité !**

Engagée à vos côtés, Toulouse Métropole propose de vous accompagner dans votre démarche. Un accompagnement gratuit, neutre et indépendant des conseillers du guichet Toulouse Métropole Rénov' sera disponible tout au long du parcours avec des rendez-vous personnalisés aux différentes étapes clés du projet, et des simulations d'aides financières pour chaque copropriétaire. Toulouse Métropole s'engage et met à votre disposition des primes complémentaires aux aides nationales pour faciliter votre projet.

Pour vous accompagner et répondre à vos questions, nous vous proposons :

- **Un webinaire d'information le jeudi 5 janvier 2023 à 12h30.**

- Des réunions spécifiques qui seront ensuite organisées près de chez vous, ainsi que des webinaires et des conférences à la Maison de l'Énergie.

Nous vous présenterons le parcours de rénovation énergétique en copropriété et les aides financières mobilisables, que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur.

Retrouvez toutes les dates proposées sur notre agenda : <https://renov.toulouse-metropole.fr/agenda>

Ensemble, Rénovons collectif !

Pour le Président,
Le Vice-président
délégué à l'écologie, le développement durable,
et la transition énergétique,



François CHOLLET